



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction minime

Val-de-Travers – Couvet – BF 3373 – La Roche 262

Description de l'ouvrage : Installation de capteurs photovoltaïque – mise en conformité

Affectation parcelle : ZAGR

Requérant(s) : Isabelle Jobin et Claude Delachaux, La Roche 262, 2124 Les Sagnettes

Auteur des plans : Technobat Sàrl, Gérard Soguel, Z.I Marais Rouge 3, 2316 Les Ponts-de-Martel

SATAC : 119765

Décision spéciale : Art. 18a LAT ; Art. 24 LAT

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **23 décembre 2024**.

Val-de-Travers, le 22 novembre 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

